



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 FÉVRIER 2025 à 18 h.

Date de la convocation : le vendredi 31 janvier 2025.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. DEMANDE DE CLASSEMENT DU SAUVETAGE EN MER AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ – UNESCO – MOTION DE SOUTIEN.**
- 2. MAINTIEN DES FORCES DE SÉCURITÉ SUR LES TERRITOIRES LITTORAUX EN SAISON ESTIVALE – MOTION DE SOUTIEN.**
- 3. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.**

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote.

Ces documents sont consultables au Bureau n° 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part au Secrétariat Général de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II – FINANCES - BUDGETS :

- 4. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES – EXERCICE 2025.**
- 5. « SEAOWL » - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE.**

III – RESSOURCES HUMAINES :

- 6. ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ – CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS .**
- 7. ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS .**

IV- QUESTION(S) DIVERSE(S) :